



**VILLE DE
KINGSEY FALLS**

AVIS PUBLIC DÉROGATIONS MINEURES

AVIS est, par les présentes, donné que lors d'une session ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 7 octobre 2019, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 15, rue Caron à Kingsey Falls, et pour donner suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogations mineures présentée par :

- Alexandre Hamel et 9383-8977 Québec Inc concernant la propriété située sur les lots 5 739 844, 6 296 878 et 6 296 879 au coin des rues Tardif, des Merisiers et du boulevard Kingsey à Kingsey Falls, et ayant pour objet, si la demande était acceptée :
 - De permettre le lotissement de deux lots partiellement enclavés ayant un frontage de 2 mètres chacun comparativement aux 15 mètres exigés à l'article 3.2.1 du règlement de lotissement no 09-03.
 - De permettre une allée d'accès de 2 mètres sur les trois lots projetés comparativement aux 5,5 mètres exigés selon l'article 10.1.3 4) du règlement de zonage no 09-02.

Toute personne ou organisme intéressé peut se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande de dérogations mineures lors de cette assemblée.

Donné à Kingsey Falls, ce 12 septembre 2019

Annie Lemieux, directrice générale et greffière